



LA COMMISSION CONSULTATIVE PERMANENTE SUR LA FORMATION DES CADRES SUPERIEURS

LE MANDAT



1. Analyse des besoins de formation et mise au point d'outils pertinents

« Procéder à une analyse systématique et régulière des besoins de formation des cadres de la jeunesse, de l'EPS et du sport des pays du Sud et de mettre au point les outils nécessaires »



2. Appui – conseil au Secrétariat Général de la CONFEJES

- ***« Fournir un appui conseil, des avis et des recommandations à la Conférence ou au Secrétariat Général »***



3. Production de démarches méthodologiques

- ***« Développer les méthodologies et les instruments nécessaires au développement des dossiers étudiés »***



4. Appui à la consolidation scientifique des programmes et à l'accréditation des diplômes par le CAMES

- ***« Poursuivre, dans une perspective de convergence, la consolidation des programmes de formation des cadres et l'équivalence des diplômes en relation avec le CAMES »***



5. Réponse aux demandes

- ***« Répondre aux demandes exprimées par la Conférence et / ou par le Secrétariat Général »***



6. Information sur les filières et programmes

- ***« Transmettre aux pays membres l'information relative aux filières et aux programmes existants et de coordonner les actions dans ce domaine »***



7. Planification des actions de formation (initiale et continue)

- ***« Proposer des pistes en vue de la planification des actions de la CONFES dans le domaine du recyclage, du perfectionnement et de la formation des cadres supérieurs »***



8. Proposition de modalités de mise en œuvre de la formation continue et partenariats

- ***« Proposer des modalités de mise en œuvre relatives à la formation continue »***
- ***« Proposer des modalités de mise en œuvre relatives au développement des partenariats Nord-Sud et Sud-Sud »***



9. Participation à l'évaluation de la régionalisation des instituts

- ***« Participer à l'évaluation continue de la stratégie de la régionalisation des instituts africains »***



10. Développement de stratégies de réseautage Instituts – Universités - Partenaires

- ***« Développer toute autre stratégie susceptible de renforcer la formation des cadres tant au niveau national, sous-régional que régional, telle que la constitution d'un réseau des Instituts, Universités et autres partenaires »***



11. Évaluation et production d'outils d'évaluation

- ***« Procéder périodiquement à l'évaluation de son fonctionnement et des résultats des travaux. A cette fin, développer ses outils d'évaluation et rendre compte au Secrétariat Général »***